

Le Grand Capricorne

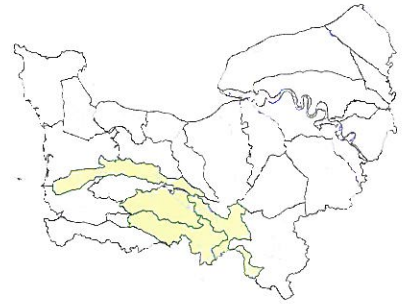
(*Cerambyx cerdo*)



© G. DUBOIS

RECONNAISSANCE – INDICES DE PRÉSENCE

Le Grand Capricorne est un gros insecte qui peut s'observer de juin à septembre, à la tombée du jour, dans les milieux comportant des Chênes de plus de 200 ans en général, que ce soit en forêts, dans les haies, dans les parcs... Sa présence peut être déduite des « trous d'émergence », de 1 à 2 cm de diamètre, visibles sur les troncs des chênes et qui permettent au jeune adulte de sortir de la galerie creusée dans le bois.



Description

C'est un insecte coléoptère qui appartient à la famille des Cérambycides, qui comporte 230 espèces en France.

• **Identification** - Le corps de l'adulte est de couleur noir brillant avec l'extrémité des élytres (ailes coriaces) brun rouge. Le thorax montre de profondes rides transverses et une forte pointe conique de chaque côté. Les antennes du mâle dépassent largement la longueur du corps, alors que celles de la femelle atteignent à peine l'extrémité abdominale. Une confusion est possible en Normandie, chez les petits sujets, avec le Petit Capricorne (*Cerambyx scopolii*) d'où l'importance de vérifier la coloration rougeâtre des élytres.

Les larves sont blanches mais elles sont rarement visibles car elles vivent dans le bois dont elles se nourrissent.

• **Biométrie** - Taille : 24 à 55 mm à l'état adulte contre 65 à 90 mm de long pour la larve au dernier stade.

• **Comportement** - En général, les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne. Leur période de vol s'étale de juin à septembre en fonction des conditions climatiques.

La vie de l'adulte est brève, de l'ordre de 1 à 2 mois durant lesquels il se consacre essentiellement à pérenniser l'espèce.

• **Vol** - Le Grand Capricorne a un vol assez spectaculaire : il est lent, le corps est incliné à 45°, les élytres sont relevés en V, et les antennes sont largement déployées en arc de cercle.

• **Cycle de vie** - La vie d'un individu s'échelonne sur 3 ans : les œufs sont déposés entre juin et septembre dans une anfractuosité de l'écorce ou dans la blessure d'un arbre. Les larves éclosent quelques jours après la ponte et se développeront pendant 31 mois. La première année elles restent dans la zone juste sous l'écorce, puis la seconde année elles s'enfoncent dans le bois où elles creusent des galeries sinueuses dont le diamètre final est de l'ordre de l'épaisseur d'un doigt. A la fin de l'été de la deuxième année, la larve creuse une loge ouverte sur l'extérieur qu'elle obture ensuite et s'y transforme en adulte. Celui-ci ne sortira pour prendre son envol et se reproduire qu'à la fin du printemps suivant. Sa vie s'achèvera vers le mois de septembre de la même année.

Intérêt écologique



• Le Grand Capricorne est une espèce vulnérable protégée au niveau national et européen. Elle est inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitats (1088 – Natura 2000), ainsi qu'en Annexe II de la convention de Berne (liste des espèces de faune strictement protégées).

• La présence du Grand Capricorne, xylophage pionnier, indique la permanence locale de l'habitat générique « vieux bois » et donc la présence d'un habitat permettant le développement de toutes les espèces qui dépendent d'arbres déperissants ou morts. Comme la gestion tend à éliminer les vieux et gros bois tant dans le domaine agricole (destruction des haies), qu'urbain (arbres dangereux) et sylvicole (récolte), toutes ces espèces ont tendance à se raréfier.

Habitat de l'espèce

• Ce capricorne est une espèce principalement de plaine. Il est cependant plus courant dans les zones méridionales. Sa présence est toutefois avérée dans l'Orne (« Natura 2000 - Bocages et vergers du sud Pays d'Auge »).

• Les larves se nourrissent du bois de chêne vivant (chênes pédonculé, sessile, pubescent, vert, liège, mais aussi chêne rouge d'Amérique). La ponte a en général lieu sur des arbres âgés. De ce fait le Grand Capricorne vit dans des milieux où des chênes sont présents.

• En Normandie, l'espèce est peu présente et très localisée puisque la région se situe en limite nord de son aire de répartition. L'importance des populations reste mal connue et seule la préservation d'îlots de vieillissement en forêt ainsi que la préservation du linéaire bocager peut assurer sa survie à long terme.

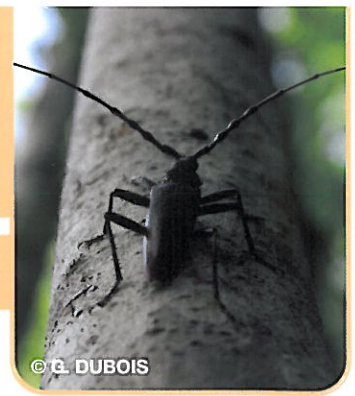


© G. DUBOIS

Le Grand Capricorne

Le Grand Capricorne

(*Cerambyx cerdo*)



© G. DUBOIS

GESTION DE L'ESPÈCE

Objectif général de gestion

Maintenir des groupes ou réseaux de vieux chênes favorables à l'espèce.
Préserver le bocage, les vieilles chênaies et mettre en place des îlots de vieillissement dans les grands massifs forestiers, dans les secteurs où l'espèce est potentiellement présente.

Gestion sylvicole

La gestion conservatoire des peuplements mûrs va conditionner le maintien du Grand Capricorne quand il est présent.

- Lors de l'exploitation forestière il est possible d'exclure les gros chênes présentant les indices de présence de l'espèce. Il convient de signaler les arbres habités pour les respecter lors des coupes.
- Les gros chênes ayant peu de valeur en bordure de parcelles et en lisière peuvent être conservés, en évitant cependant le bord des routes.



Gestion sylvo-environnementale

Gestion environnementale

Actions à favoriser pour une gestion optimale de l'habitat de l'espèce

- Développer la mise en place d'îlots de vieillissement dans les massifs forestiers.
- Éliminer l'utilisation de tout produit agropharmaceutique contre les insectes.
- Assurer entre les milieux qui abritent l'espèce des liens fonctionnels pour pallier l'isolement génétique des populations.



- La conservation des peuplements forestiers comportant de vieux Chênes par la mise en place d'**îlots de vieillissement** ou la sénescence est favorable à l'espèce. Afin d'améliorer la préservation de la faune saproxylique, il faut lutter contre l'idée reçue qu'une forêt est mal gérée lorsqu'on y laisse des arbres morts.



FAVORISER

A ÉVITER

- Arrasement de haies bocagères et abattage systématique de vieux chênes.
- Grandes surfaces forestières traitées avec des rotations trop courtes pour permettre la conservation d'arbres âgés.



Remarque importante - Les populations de Grand Capricorne sont rares en Normandie. Le maintien de vieux chênes sénescents est bénéfique à un cortège de coléoptères saproxyliques souvent dépendants de ce xylophage pionnier. Des inventaires complémentaires et des études portant sur la mise en cohérence des réseaux de bois et de haies, sur l'impact des pratiques sylvicoles et sylvo-pastorales seraient nécessaires.

Toutefois, les dégâts causés par cette espèce sur le Chêne peuvent être importants. L'impact économique des mesures de gestion prises en faveur de l'espèce doit être évalué localement dans les zones normandes où le Grand Capricorne est présent.